

Se souvenir de notre histoire

L'histoire du Secrétariat pour la Justice Sociale s'étend sur 40 longues années mouvementées dans l'histoire de la Compagnie de Jésus (voir l'encadré ci-dessous). Le Père Arrupe a été élu Général de la Compagnie en 1965, quatre ans avant la mise en place du Secrétariat Jésuite pour le développement socio-économique (JESEDES). Tout comme le Service Jésuite des Réfugiés, le JESEDES a été un autre exemple de la vision d'Arrupe et de sa capacité à renforcer la dimension apostolique internationale de la Compagnie.

Promotio Iustitiae: Événements Historiques

1969-1975	Le Père Francisco Ivern (Brésil Central) a créé le JESEDES (Secrétariat Jésuite pour le développement socio-économique).
1975-1984	Le Père Michael Campbell-Johnston (Grande-Bretagne), qui a transformé le bulletin du JESEDES en <i>Promotio Iustitiae (PJ)</i> , a vécu la 32 ^{ème} CG (décembre 1974 - mars 1975). Il a publié les 30 premiers numéros de <i>PJ</i> en l'espace de neuf ans ; le 29 ^{ème} numéro de mars 1983 salue le Père Peter-Hans Kolvenbach comme nouveau Général de la Compagnie, élu par la 33 ^{ème} CG.
1985-1991	Le Père Henry Volken (Goa-Pune) a publié le 31 ^{ème} numéro de <i>PJ</i> (février 1985) et a continué jusqu'au 48 ^{ème} numéro (octobre 1991), soit 18 numéros en six ans. Il a vécu les huit premières années du généralat du Père Kolvenbach, a quitté le Secrétariat en 1991 et il est décédé à Genève en l'an 2000.
1992-2002	Le Père Michael Czerny (Canada anglophone) a publié <i>PJ</i> du 49 ^{ème} numéro (mars 1992) au 76 ^{ème} numéro (2002/1), soit 27 numéros en dix ans. Il a préparé les documents, en particulier sur le thème de la justice, avant la 34 ^{ème} CG à laquelle il a activement participé, et il a lancé l'« Initiative pour l'Apostolat Social » 1995-2005.
2002...	Le Père Fernando Franco a publié <i>PJ</i> du 77 ^{ème} numéro (2003/1) au dernier numéro qui est le 100 ^{ème} (2008/3), soit 23 numéros jusqu'à aujourd'hui.

Le premier numéro de *PJ*, un bulletin photocopié de 7 feuilles facilitant les échanges et la communication entre les Jésuites travaillant dans l'apostolat social, est paru en 1977. Le Père Michael Campbell-Johnston reconnaît que cela a été le résultat de l'effort d'une personne courageuse qui a lancé un nouveau bulletin « en nos jours et en ces temps de saturation de la parole – imprimée et parlée » (*Promotio Iustitiae* 1, janvier 1977, p. 2). Aujourd'hui, nous nous plaignons également de la saturation des médias électroniques !

Le nom *Promotio Iustitiae*¹, une expression tirée directement de la 32^{ème} CG (d. 4, n. 2), a été choisi pour indiquer que la revue s'intéressera « aux questions concernant la justice, telle qu'elle est comprise dans le Décret, et aux efforts concrets pour la promouvoir » (*ibid.*, p. 2). Ce premier numéro communique aussi à ses lecteurs un autre changement de nom : le « bureau » JESEDES devient « Social Secretariat S.J. » (Secrétariat social de la Compagnie de Jésus). La raison en est expliquée clairement :

« Nous nous rendons compte que [le JESEDES] n'exprime plus notre première préoccupation. Les situations changent très rapidement en ce secteur ! ... le travail courant de notre Secrétariat

¹ Le nom du bulletin a changé de *Promotio Iustitiae* en *Promotio Iustitiae* au numéro 66. Tous les deux sont utilisés par les auteurs dans les articles suivants. L'acronyme a toujours été le même *PJ*.

se poursuit et désire rendre un service effectif : le test de son utilité sera l'aide qu'il rend aux individus et aux institutions engagés dans le travail social de tout genre ». (ibid., p. 3)

Le généralat du Père Arrupe s'étendant de 1965 à 1983 fournit le cadre de la genèse du Secrétariat et du bulletin, couvrant pratiquement les mandats des Pères Ivern et Campbell-Johnston. Le Père Henry Volken a inauguré le généralat du Père Peter-Hans Kolvenbach. Le seul Secrétaire qui n'est plus parmi nous, c'est aussi celui dont le mandat a duré le moins longtemps. C'est le Père Michael Czerny qui lui a succédé, pour ensuite diriger le Secrétariat à travers les vagues de la 34^{ème}CG, de sa préparation à sa réalisation.

Je suis très heureux que tous les Secrétaires aient accepté l'invitation à écrire des articles sur la période qu'ils ont vécue en tant que Secrétaires et sur les défis qu'ils ont affrontés. En l'absence du Père Henry, j'ai essayé humblement de combler le vide en racontant sa vie et en citant quelques éditoriaux qu'il avait écrits durant cette période. Les dernières années correspondant à mon mandat sont restées en blanc. Les histoires sont mieux écrites quand les acteurs ont disparu de la scène.

*Original anglais
Traduit par Anne-Hélène Cauwel*

La naissance du Secrétariat Social

Francisco Ivern SJ

À la fin de 1948, encore jeune, à l'âge de 19 ans, mes Supérieurs m'envoyèrent en Inde pour faire mes études de philosophie. En 1952, je quittai l'Inde où je ne devais revenir que dix ans plus tard, en 1962, après avoir obtenu une licence en sciences sociales à l'Université Grégorienne de Rome, ma maîtrise et doctorat en sciences politiques et sociales à l'Université de Louvain, Belgique, et après avoir terminé mes études de théologie à Toronto, Canada. En 1962, à mon retour en Inde, je rejoignis l'Institut Social Indien de New Delhi, le centre social interprovincial de la Compagnie dans le pays. De 1966 à 1968, j'effectuai une étude sur les activités de l'Église dans le champ social et celui de la santé, dans la région de Chotanagpur, Bihar, et en 1968, nous reçûmes, à Ranchi, au centre de Chotanagpur, la visite du Père Arrupe. Je dis « nous », parce qu'il vint nous voir au bureau où je travaillais avec une équipe de douze chercheurs. C'est à cette occasion que le Père Arrupe, que je connaissais déjà personnellement pour l'avoir rencontré à Rome en 1965, peu après son élection, m'invita à m'installer à Rome pour créer à notre Curie un Secrétariat chargé de promouvoir l'apostolat social dans toute la Compagnie. L'année suivante, 1969, je me rendis à Rome. Les bureaux de la Via dei Penitenzieri étaient encore en construction. J'inaugurai le Secrétariat dans deux salles vides du premier étage du bâtiment principal du Borgo San Spirito, à côté de la Bibliothèque, pratiquement au-dessus du Jesuit Guest Bureau. Les salles étaient littéralement vides, car il n'y avait ni meubles ni aucune autre sorte d'équipement. Je dus m'en procurer grâce à un don de 10 000 dollars que je reçus. Plus tard, nous déménagions dans les nouveaux bureaux de la Via dei Penitenzieri où, jusqu'à ce jour, le Secrétariat a son siège.

La décennie des années 60 était encore la décennie du « développement ». On commençait déjà à parler, même au sein de l'Église et surtout au sein de la Compagnie, de la promotion de la justice comme exigence de la foi. Toutefois, ce langage n'était pas commun. Pour ces raisons, le Secrétariat fut initialement appelé le JESEDES, acronyme anglais du Secrétariat Jésuite pour le développement économique et social. Le bulletin que nous publiions à cette époque portait le même nom. Naturellement, il s'agissait d'un développement qui donnerait la priorité aux démunis et qui serait intégral, aussi bien au niveau individuel que collectif, c'est-à-dire qui développerait « tout l'homme et tous les hommes », comme le proposait Paul VI dans son Encyclique *Populorum Progressio*, publiée en mars 1967. Ce concept de développement intégral, auquel on allait plus tard préférer le nom de développement durable, commençait à se développer et à prendre forme.

Néanmoins, à la fin de la décennie des années 60, surtout en Amérique Latine, sous l'impulsion de la théologie de la libération qui connaissait son heure de gloire, et du mouvement naissant des « Chrétiens pour le Socialisme », auquel se joignirent plusieurs jésuites, on parlait déjà ouvertement du besoin de changements structurels, pour supprimer les vastes et profondes inégalités et injustices qui affectaient la majorité de la population de ce sous-continent. Certains défendaient l'usage, au moins en partie, de l'analyse marxiste de la réalité. Quelques années plus tard, le Père Arrupe allait envoyer une lettre à tous les jésuites traitant de ce sujet. D'autres parlaient de la nécessité d'une révolution, mais d'une révolution « en liberté ». Ces paroles figuraient en couverture d'une de nos revues, et même s'il s'agissait d'une révolution « en liberté », de telles expressions n'en suscitaient pas moins de fortes réactions dans les milieux plus conservateurs de l'Église y compris, bien que dans une moindre mesure, au sein de la Compagnie même. C'était une période difficile, chargée de tensions.

Juste avant la 32^{ème} CG, en 1975, il y avait une douzaine de centres sociaux en Amérique Latine – connus sous le sigle de CIAS, Centre de Recherche et d'Action Sociale – tous dynamiques et florissants, employant plus de cent jésuites et laïcs. Cent autres jésuites suivaient des formations dans les domaines des sciences économiques, politiques et sociales, pour renforcer ces centres. La publication du célèbre Décret 4 de cette Congrégation sur *Notre mission aujourd'hui* définie en termes d'un « service de la foi, dont la promotion de la justice constitue une exigence absolue », en même temps qu'elle ouvrait de nouvelles perspectives et renforçait l'espérance et l'engagement de nombreux jésuites dans la lutte pour un monde meilleur, aviva des tensions déjà existantes aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Compagnie. Dans certains pays, ces tensions conduisirent à des conflits ouverts entre jésuites et certaines institutions au sein de la Compagnie, surtout entre le secteur social et le secteur éducatif.

Le Décret 4 reposait sur de solides bases théologiques et pouvait citer en sa faveur le magistère de l'Église des années qui avaient précédé la 32^{ème} CG : non seulement le magistère du Concile Vatican II (1962-1965), mais aussi des Synodes épiscopaux de 1971 sur la justice dans le monde, et ceux de 1975 sur l'évangélisation dans le monde contemporain. Toutefois, son langage était peu nuancé et même, par certains côtés, un peu unilatéral. Il lui manquait une « traduction » ou « application » pastorale et progressive du Décret pour incarner ses enseignements dans la réalité concrète et hétérogène de la Compagnie, sur les différents continents. Il fallut attendre les 33^{ème} et 34^{ème} CG pour que certains malentendus soient levés et que certaines interprétations erronées suscitées, sans le vouloir, par le Décret 4, soient corrigées.

Les années qui suivirent la 32^{ème} CG furent à la fois pleines de dynamisme et d'espérance mais aussi douloureuses. Plusieurs frères nous quittèrent, particulièrement dans nos CIAS d'Amérique Latine. Bon nombre de ces jésuites se découragèrent en constatant que, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Compagnie, les changements sociaux pour lesquels ils luttèrent n'arrivaient pas avec la rapidité et l'ampleur escomptées. Il y eut de nombreux conflits avec la Hiérarchie, provoqués parfois par notre précipitation et nos imprudences, mais aussi, assez fréquemment, par l'incompréhension de la part de membres de la hiérarchie qui n'avaient encore assimilé ni l'esprit ni la lettre du Concile Vatican II, ni des Synodes qui le suivirent.

En tout cas, le nom de JESEDES que nous avions donné au Secrétariat en 1969 ne correspondait plus à la réalité émergente qui ne s'exprimait pas tant en termes de simple développement, fût-il qualifié d'intégral, qu'en termes de justice sociale et de changements structurels requis pour que cette justice puisse être, chaque jour davantage, une réalité. Le Secrétariat commença à être connu simplement comme le Secrétariat Social de la Compagnie, et son bulletin, non plus comme le bulletin du JESEDES, mais comme *Promotio Iustitiae (PJ)*.

Ce changement de nom et d'orientation intervint à la fin de la 32^{ème} CG, avec l'arrivée du Père Michael Campbell-Johnston à la tête du Secrétariat. Quelques mois après la 32^{ème} CG, je fus nommé par le Père Arrupe comme un de ses six Conseillers Généraux. Même si en tant que Conseiller Général je restais responsable du Secrétariat Social, je ne pouvais plus traiter convenablement le nombre croissant de demandes d'aide qui nous parvenaient. Il s'avérait nécessaire de confier la responsabilité et l'administration du Secrétariat à quelqu'un d'autre. En juillet 1975, je me rendis en Guyane pour m'entretenir avec le Père Michael, afin de mieux le connaître et voir s'il était prêt à se rendre à Rome pour assumer cette responsabilité. Il me parut la personne idéale pour cette charge. Quelques années plus tôt, il avait fondé à Georgetown un centre social appelé GISRA (*Guyana Institute for Social Research and Action*). Il

ne lui fut pas facile de quitter la Guyane pour s'installer à Rome, mais son arrivée à Rome fut une bénédiction pour l'apostolat social de la Compagnie.

En tant que Conseiller Général, entre autres responsabilités, je demeurais conseiller du Père Général pour les questions sociales et j'étais toujours le plus haut responsable du Secrétariat Social. Du reste, mon bureau et celui du Père Michael étaient pratiquement contigus, étant seulement séparés par le bureau de notre secrétaire. Mais dans les faits, c'est lui qui dirigeait le Secrétariat. Le Père Michael était un grand communicateur et c'est lui qui donna la vie au bulletin *PJ* et contribua à donner un plus grand dynamisme à l'apostolat social de la Compagnie durant les années qu'il passa à la tête du Secrétariat.

Je passai onze ans à notre Curie de Rome, dont six à la direction du Secrétariat Social que le Père Arrupe m'avait invité à fonder. Ce furent des années très enrichissantes et pleines de défis, des années de changement, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Église. En dépit d'inévitables incompréhensions et tensions, la dimension sociale dans la Compagnie imprégna peu à peu nos apostolats, nos œuvres et nos institutions. Le Secrétariat Social était un point de référence et d'échange d'idées et d'expériences pour tous les jésuites qui travaillaient dans le domaine social. Au cours de ces années, nous créâmes une commission internationale qui se réunissait périodiquement, composée de jésuites de tous les continents, et dont la finalité était de conseiller le Père Général en matière d'apostolat social et de nous faire des propositions susceptibles d'inspirer notre travail au sein du Secrétariat.

Comme Directeur du Secrétariat mais aussi comme Conseiller Général, j'eus l'opportunité de connaître les activités de la Compagnie sur les différents continents et, surtout, de connaître tant de jésuites merveilleux qui se donnaient corps et âme à l'apostolat social. Cet engagement pour la cause sociale coûta la vie à certains d'entre eux. Durant toutes ces années, c'est Pedro Arrupe qui nous inspirait tous, et il m'inspira et m'encouragea personnellement à aller de l'avant. Mais lui aussi, finit par payer cher son audace et sa vision de l'avenir, pour lesquelles beaucoup n'étaient pas encore prêts. Comme tout homme, comme nous tous, Arrupe avait ses limites. Nous qui travaillions étroitement avec lui, nous ne cessions d'en faire l'expérience. Mais au souvenir de ces années, ces limites disparaissent. Aujourd'hui Pedro Arrupe apparaît comme la figure prophétique qu'il a toujours été et qui inspira tant de personnes à l'intérieur comme à l'extérieur de la Compagnie de Jésus. C'est de lui que vint l'idée de créer le Secrétariat Social tout comme, quelques années plus tard, ce fut encore lui qui décida de créer le Service Jésuite des Réfugiés, plus connu comme le *Jesuit Refugee Service*. Il est impossible d'imaginer l'apostolat social de la Compagnie sans penser à Pedro Arrupe.

Francisco Ivern SJ
Pontificia Universidade Católica
Rua Marquês de S. Vicente, 225
22453-900 Rio de Janeiro, RJ - BRÉSIL
<fivern@puc-rio.br>

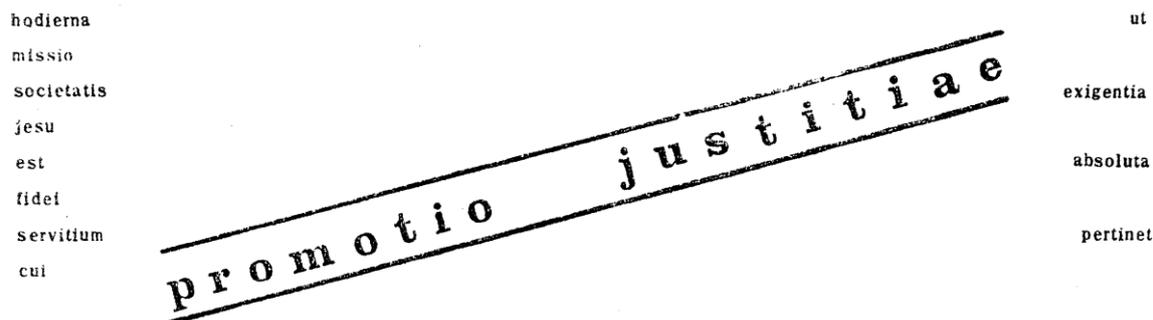
*Original espagnol
Traduit par Christian Uwe*

Les trente premiers numéros

Michael Campbell-Johnston SJ

Félicitations aux rédacteurs en chef, d'aujourd'hui et d'hier, de *Promotio Justitiae* (PJ) pour le centième numéro ! En tant que rédacteur des trente premiers numéros, c'est avec joie et humilité que je salue le centième.

Le premier numéro de PJ a été publié en janvier 1977. Son titre était emprunté à la version latine de la 32^{ème} CG, Décret 4, n. 2, et apparaissait ainsi sur la couverture :



exchanges * échanges * intercambios

Cela pouvait se traduire ainsi : « La mission de la Compagnie de Jésus aujourd'hui est le service de la foi, dont la **promotion de la justice** constitue une exigence absolue ». Le sous-titre était « **échanges** », pour souligner le fait qu'à travers la publication d'articles, de documents et de recension de livres son objectif principal depuis le début était de promouvoir l'échange d'idées et d'expériences parmi les jésuites travaillant dans le domaine social.

La décision de lancer la revue avait été influencée par le « tempo forte » de la Villa Cavalletti en juin 1976 sous l'égide du Père Pedro Arrupe. Son objectif était de planifier le travail de la Curie pour l'année suivante. En ce qui concerne le Secrétariat Social, à part la volonté d'encourager l'échange d'idées et d'expériences en matière de promotion de la justice à travers la Compagnie, une importance spéciale était attachée à trois points :

- (1) Qu'entend-on par promouvoir la justice dans un contexte de foi ? Comment la foi, vécue et éprouvée dans le cadre de notre vocation religieuse spécifique, qualifie-t-elle et conditionne-t-elle notre engagement pour la promotion de la justice en ce qui concerne la motivation, les moyens et la stratégie mis en œuvre, ainsi que les objectifs poursuivis ?
- (2) Quels sont les exigences ou devoirs spirituels qui nous incombent, aussi bien individuellement que communautairement, de par notre engagement pour la promotion de la justice ? Par exemple, quels aspects de notre spiritualité devraient être soulignés ou développés ?
- (3) Aujourd'hui, dans différentes parties du monde, certains jésuites ont adopté un modèle « socialiste » de la société, d'autres se déclarent « socialistes » voire « marxistes » ; d'autres font usage de méthodes marxistes dans leur pratique ou analyse de la société. Dans quel sens et dans quelle mesure pouvons-nous faire cela ? Quelles sont les conditions, du point de vue de notre foi et spiritualité, pour le dialogue et la collaboration avec les systèmes ou partis d'inspiration marxiste ?

Ce n'est pas exact de dire que *PJ* était conçu pour remplacer le Bulletin du JESEDES, qui n'avait jamais été une publication régulière et avait cessé de paraître plusieurs années auparavant. Son ambition était d'inaugurer une nouvelle aventure et, quand on l'évoqua pour la première fois, le Père Louis Laurendeau, qui était alors Secrétaire de la Compagnie, s'y opposa, me disant qu'à ses yeux la Curie avait déjà assez de publications. Toutefois, pour lui rendre justice, il changea rapidement de vue lorsqu'il vit à quel point il était bien reçu par ceux qui étaient sur le terrain et comment il encourageait le débat autour des nombreux sujets importants auxquels ils étaient confrontés.

Entre le premier numéro et le dixième, paru en décembre 1979, *PJ* publia des statistiques indiquant que 355 réactions écrites nous étaient parvenues de 48 pays dans lesquels 90% des 27 639 jésuites présents dans le monde travaillaient. Il est vrai que la plupart d'entre elles étaient des demandes d'abonnement, même si ces dernières exprimaient un certain intérêt. Par contre d'autres étaient également de véritables contributions à un type de réflexion que *PJ* entendait encourager : que signifie promouvoir la justice dans un contexte de foi ? Le travail d'un jésuite pour la justice doit-il être différent en quelque sorte de celui d'un non-jésuite, d'un chrétien laïc ou d'un athée ? Quelle influence notre appel à être apôtres, prêtres et religieux a-t-elle sur nos motivations, nos objectifs à long terme, les stratégies et les tactiques que nous mettons en œuvre ?

Les sujets traités dans ces premiers numéros incluaient le dialogue entre le Christianisme et le Marxisme ; le Développement et/ou la Libération ; l'État de la Sécurité Nationale ; et la Doctrine Sociale de l'Église. Il y avait aussi deux numéros spéciaux : le premier tentait d'évaluer les expériences réelles des catholiques travaillant avec des groupes d'extrême gauche dans le Sud des Philippines, le deuxième se penchait sur l'appel de la 32^{ème} CG à témoigner « de la solidarité avec les pauvres » et ce qui se faisait afin de vivre cet appel.

Mes années au Secrétariat Social coïncidèrent avec nombre de crises dans plusieurs parties du monde où des jésuites « sociaux » étaient ouvertement en désaccord et parfois même en conflit avec des jésuites « non-sociaux ». Un exemple assez typique fut le conflit entre le CINEP et l'université Xaveriana en Colombie ; il fallut du tact, plus d'une visite et de l'aide extérieure pour le résoudre. De telles situations étaient très tendues voire dangereuses dans des pays dirigés par des dictateurs, particulièrement dans les pays concernés par l'État de la Sécurité Nationale comme ceux du Cône Sud de l'Amérique Latine, de l'Afrique du Sud sous le régime de l'apartheid ou dans les pays du rideau de fer en Europe de l'Est où un véritable apostolat social était quasi impossible.

Deux numéros spéciaux de *PJ* furent consacrés aux deux réunions, sans doute les plus importantes organisées par le Secrétariat durant mon mandat à la Curie. En 1980 eut lieu la toute première réunion à Rome du mouvement des prêtres ouvriers, qui rassembla 16 jésuites représentant environ 150 compagnons de six pays participants. Le Père Arrupe participa à toute la réunion et fit une émouvante allocution lors de la clôture, expliquant les raisons particulières pour lesquelles il avait été très heureux d'y être présent.

La seconde réunion, également tenue en 1980, était un séminaire de quatre jours, soigneusement préparé et qui traitait de l'apostolat social dans la Compagnie aujourd'hui. Il réunit 23 coordinateurs régionaux et directeurs d'instituts sociaux venus de 17 pays. Le séminaire étudia quatre sujets principaux : Qu'est-ce que l'apostolat social aujourd'hui ? Quel est le rôle d'un institut social ? Comment améliorer l'intégration et la coordination de l'apostolat social avec d'autres activités et secteurs ? Comment promouvoir la coopération internationale et sur quels sujets ? Sans doute sa plus grande contribution fut l'effort de définir

les caractéristiques essentielles d'un institut social jésuite. Caractéristiques qui distinguaient tout groupe de jésuites qui :

1. s'engagent radicalement pour la promotion de la justice en solidarité avec les pauvres ;
2. visent le changement structurel de la société et non la simple conversion des individus ;
3. s'efforcent de contribuer à la construction d'une société nouvelle et plus juste, fondée sur la participation ;
4. déterminent clairement les priorités et fondent leurs choix d'action sur une analyse scientifique de la réalité ; analysent non seulement des structures mais également des événements et des tendances et ce dans un esprit de foi chrétienne ;
5. sont prêts à s'associer de différentes manières avec ceux qui partagent le même idéal de transformer la société ;
6. sont engagés dans un dialogue critique avec des groupes qui recherchent le changement d'une façon différente de la nôtre ;
7. et qui poursuivent l'objectif de la communion avec l'Église et avec toute la Compagnie.

Dans son importante allocution clôturant le séminaire, le Père Arrupe souligna le fait qu'un véritable apostolat social doit intégrer foi et justice et qu'une telle intégration trouvera sa plus profonde expression dans l'amour chrétien. « En cela, notre apostolat social, notre lutte pour la justice sont quelque chose de très différent et de très supérieur en comparaison avec n'importe quel genre de promotion purement humaine ou de tout travail purement philanthropique, sociologique ou politique. Ce qui nous pousse est l'amour de Dieu en lui-même et l'amour de Dieu dans les hommes. Ainsi notre travail est apostolique de toutes manières et, en tant que tel, pleinement jésuite, en plein accord avec notre charisme ».

Comme on le voit, la plupart des questions mentionnées plus haut sont toujours des préoccupations de l'Apostolat social aujourd'hui et continueront à remplir les pages de *PJ*. Elles représentent des problèmes actuels qui ont peu de chance de trouver une solution définitive en raison de conditions et de situations qui changent. Et à ces problèmes, il faut en ajouter de nouveaux qui, pour la plupart, ne sont pas moins épineux. On peut citer entre autres les crises que traversent certains instituts sociaux, pour ne rien dire de ceux qui ont été fermés ; le manque de jeunes jésuites désireux de faire partie du secteur social, sans doute à cause d'une certaine réticence à entreprendre les études professionnelles nécessaires à l'efficacité dans le domaine social. Les numéros récents de *PJ* n'ont pas seulement traité de ces préoccupations mais ils se sont aussi efforcés avec courage de mettre à jour la vision qu'a la Compagnie de son apostolat social à l'heure où il affronte des problèmes contemporains tels que la mondialisation, le partenariat entre les jésuites et les laïcs dans l'apostolat social, et les défis de notre 35^{ème} CG.

Mais dans un effort de déterminer le rôle futur de *PJ* et de discerner où l'Esprit nous conduit, je propose de consacrer le reste de ces notes à un défi spécifique auquel, à mon avis, le Secteur social est confronté tout comme d'autres secteurs si ce n'est la Compagnie tout entière. Pour faire court, on peut le décrire comme consistant à rendre notre travail plus accessible et plus pertinent aux millions de gens qui ne sont pas catholiques ou même chrétiens, et qui souvent n'adhèrent à aucune religion.

L'urgence de cette tâche résulte de deux considérations. La première considération est la crise à laquelle l'Église catholique est confrontée dans plusieurs parties du monde, particulièrement en Europe et en Amérique du Nord. Elle est décrite dans le bulletin *Cristianisme i Justícia* (CJ) de Barcelone : « What is happening in the church? » (« Que se passe-t-il dans l'Église ? ») n. 129. Les auteurs commencent par dire : « Depuis des années désormais, notre société devient de plus en plus consciente d'une profonde crise au sein de l'Église

catholique. Pour certains, cela constitue une confirmation de la fin du Christianisme. Pour d'autres, cela représente quelque chose qui pourrait être décrit comme une régression ou un 'temps hivernal' de l'Église (K. Rahner) ».

Citant un célèbre ouvrage de Rosmini placé à l'Index par Pie IX, les auteurs identifient « Cinq Plaies » de l'Église qui nécessitent une attention immédiate. Il s'agit de : (1) l'oubli de l'importance des pauvres, (2) l'insistance sur la hiérarchie, (3) l'« ecclésiocentrisme », (4) la division des chrétiens, (5) l'hellénisation du Christianisme.

Qu'une véritable attention sur elles puissent inverser les tendances actuelles est une question ouverte, mais il n'y a guère de doute que beaucoup de gens, spécialement les jeunes, ne se reconnaissent plus dans, et encore moins fréquentent l'Église. Une étude récente conduite en Grande Bretagne affirme que la participation à la vie ecclésiale chute si rapidement qu'en l'an 2050, la plupart des Églises en Grande Bretagne, y compris l'Église catholique, ne seront plus financièrement viables et seront par conséquent forcées à fermer. Et pourtant, dans le même temps, il y a un intérêt croissant chez beaucoup de gens, y compris les jeunes, pour les questions religieuses et même pour la prière. Une indication de ce fait est l'étonnant succès de l'initiative « *pray-as-you-go* »²(1) lancée par les jésuites britanniques qui, en très peu de temps, a atteint son cinq millionième « hit », touchant une multitude de gens qu'aucune église ordinaire ne pourrait jamais espérer atteindre.

La seconde considération est que le centre de gravité de l'Église catholique, mais aussi des autres dénominations, a considérablement changé ces dernières années et risque de changer encore plus dans les années qui viennent. Dans un discours récent, le Père Thomas Ryan, directeur du désormais défunt Institut Missionnaire de Londres, disait : « Quand nous parlons d'une crise de la foi dans le monde d'aujourd'hui, cela dépend beaucoup d'où, sur terre, nous parlons ». Et il expliqua cela avec les chiffres suivants : « En 1900 il y avait 459 millions de catholiques dans le monde, dont 392 vivaient en Europe et en Amérique du Nord. Il y a cent ans, le Christianisme était un phénomène blanc, du monde développé. En l'an 2000, il y avait 1,1 milliard de catholiques, dont seulement 380 millions en Europe et en Amérique du Nord et les 720 millions restants au Sud ».

Le Père Ryan a continué en donnant des détails au sujet de cette croissance extraordinaire : « À elle seule, l'Afrique est partie de 1,9 millions de catholiques en 1900 pour atteindre 130 millions en 2000. Cela représente un taux de croissance de 7000%. C'est la transformation la plus rapide et la plus spectaculaire du Catholicisme depuis ses 2000 ans d'histoire. São Paulo, Jakarta et Nairobi deviendront ce qu'étaient Louvain, Milan et Paris à l'époque de la Contre-Réforme, c'est-à-dire de grands centres d'activité intellectuelle et pastorale. Des expériences et priorités différentes définiront l'agenda de l'Église selon l'émergence, au sein du système, de responsables ecclésiastiques issus d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine ».

La croissance démographique dans le monde n'est pas étrangère à ce fait. On estime qu'en l'an 2050, plus de la moitié de la population mondiale vivra en Asie. L'Inde et la Chine ne sont pas seulement les puissances économiques de demain, mais également des puissances démographiques. La question si souvent posée par le Père Arrupe, souvent en référence aux réfugiés, s'impose : Que ferait Ignace face à une telle situation ?

² « Pray-as-you-go » est une initiative des jésuites britanniques qui propose des suggestions pour la prière quotidienne, dans un format MP3, à des personnes allant ou venant de leur lieu de travail (N.d.T.). Ses contenus sont téléchargeables sur <http://www.pray-as-you-go.org>

Il ne fait guère de doute qu'il réagirait immédiatement en identifiant ce que nous appelons le « tiers-monde », l'Est surtout, comme une priorité de notre apostolat jésuite. Par le passé, et à commencer par François-Xavier, la Compagnie a relevé généreusement ce défi. Mais nous devons nous demander dans quelle mesure notre réponse atteint les millions de non chrétiens ou de personnes sans religion. On peut dire que la grande partie de notre prédication s'adresse à des personnes déjà converties !

Il semble n'y avoir à priori aucune raison pour laquelle la spiritualité ignatienne, en particulier les *Exercices spirituels*, ne serait pas adaptée à la situation des non chrétiens et rendue facilement accessible pour eux. Le Père Arrupe décrivait les Exercices comme « un moyen fondamental de conduire le cœur humain à Dieu ». Il n'y a rien dans cette description ou dans celle, plus connue, d'Ignace – comment « se vaincre soi-même et ordonner sa vie selon une décision libérée de tout attachement qui serait désordonné » – qui exclut nécessairement leur usage par des non chrétiens. S'ils sont habituellement conçus et donnés dans un contexte catholique, ou du moins chrétien, c'est parce que c'est de cette manière qu'Ignace lui-même en a fait l'expérience et les a vécus.

Mais cela ne veut pas dire qu'ils doivent être limités à ce contexte comme s'ils en étaient prisonniers. Les vérités de base qu'ils exposent et la méthodologie utilisée sont applicables à n'importe quel système de croyance religieux ou à aucun. Je pense que le défi de la Compagnie aujourd'hui est d'exploiter à fond ces potentialités afin d'en faire bénéficier des millions de personnes qui, autrement, n'auraient aucun accès et aucune connaissance de la spiritualité ignatienne. Il faudra pour ce faire, consentir à une expérimentation courageuse, allouer des ressources humaines et matérielles, et faire preuve de beaucoup de détermination.

Je crois en outre que ce qui est vrai des *Exercices spirituels* l'est de manière spéciale du Secrétariat Social et de sa publication *PJ*. Ni l'un ni l'autre n'a à être limité à un contexte spécifiquement chrétien. La promotion de la justice est un besoin universel qui devrait être pris en compte par toute culture et foi. Mon souhait et ma prière est que ce défi soit relevé par le Secrétariat et reflété dans la publication des 100 prochains numéros de *PJ*.

Michael Campbell-Johnston SJ
St. Francis of Assisi, Mount Standfast
St James – BARBADOS
<sjbar@caribsurf.com>

Original anglais
Traduit par Christian Uwe

Une période de transition (1985-1991)

Henry Volken SJ

Fernando Franco SJ

Je ne suis pas la personne la mieux placée pour écrire ces pages sur le Père Henry et les sept années qu'il a passées à la Curie à la tête du Secrétariat pour la Justice Sociale et en tant que rédacteur en chef de *Promotio Iustitiae* (PJ). J'ai vécu ces années bien loin de Rome et des préoccupations du Secrétariat. Je crains même de ne pas avoir la première des qualités : je n'étais pas un fidèle lecteur du bulletin !

En dépit de ces limites j'ai décidé d'écrire cet article sur Henry parce que j'éprouve, au fond de moi, une certaine affinité avec lui. Il a passé une part de ses années actives dans les campagnes indiennes et a travaillé à l'Institut social indien de New Delhi. Il se trouve que je partage ces deux caractéristiques et l'idée qu'il ait pu aller, comme moi, se promener aux Lodhi Gardens, en quête d'un peu de repos pour l'esprit et de flamme pour le cœur, était pour moi une raison suffisante d'écrire ces pages ! Je les écris avec l'affection que je ressens pour quelqu'un que je n'ai jamais rencontré mais qu'il n'est pas difficile de comprendre par-delà le décalage spatial et temporel. J'admets que j'ai retiré une satisfaction immense et inattendue de la lecture des 18 numéros de PJ qu'il a édités.

Je n'ai pas l'intention de me livrer à une analyse sophistiquée de son travail et encore moins d'évaluer sa contribution. Je souhaite simplement brosser un tableau des préoccupations qui l'ont motivé dans la mesure où l'on peut les reconstruire à partir des articles qu'il a sélectionnés et les thèmes qu'il a choisi de souligner. En lisant ces anciens numéros j'ai en effet été frappé par la récurrence de certains thèmes et par sa capacité à prévoir l'avenir avec une longueur d'avance. J'espère que je donnerai au lecteur le désir de revisiter et relire les articles originaux et d'aborder le passé comme quelque chose qui continue à se déployer dans le présent.

Une période de transition

Je commencerai avec son premier éditorial. Alerté par son style simple et direct, je reconnais le manque d'assurance d'un nouveau venu à la Curie. Un peu de recul suffit pour imaginer le modeste équipement de son bureau et l'humilité avec laquelle il a assumé sa charge de rédacteur en chef de P.J., comme il aimait appeler le bulletin.

« Les lecteurs de Promotio Iustitiae devront être particulièrement indulgents pour ce numéro et comprendre la 'situation limite' d'un nouveau rédacteur-en-chef. Ce numéro de P.J., n'est pas seulement plus court que les précédents ; il est aussi indubitablement sélectif et partiel. J'ai dû m'engager sur un terrain plus familier en utilisant ce que j'avais sous la main. J'espère faire mieux à l'avenir, grâce à votre collaboration ». (*Promotio Iustitiae* 31, février 1985, p.2)

Il n'est pas surprenant que dans le même éditorial (*ibid.*, pp. 2-3), et juste avant de commencer son travail, il décrive avec une certaine hésitation la situation difficile que traverse le bulletin. Il reconnaît avoir reçu des avis contradictoires quant à la poursuite de PJ, préoccupation qui, je suppose, n'est étrangère à aucun des rédacteurs en chef qui ont eu à gérer des périodes et des missions transitoires. On se rappellera que le Père Henry reçoit la responsabilité du secrétariat après l'élection du Père Kolvenbach comme Supérieur Général de la Compagnie. Une ère, l'ère du Père Arrupe, touchait à sa fin, et en commençait une nouvelle.

Certes, d'aucuns voyait en *PJ* « le bulletin le plus lu de la Curie », mais d'autres s'interrogeaient sur son impact, estimant que son lectorat se limitait à un public déjà « conquis », et remettaient en question sa sensibilité culturelle et politique à l'égard de nouveaux pays comme ceux d'Afrique. En dépit de ces avis négatifs, le Père Henry fut finalement plus sensible aux arguments défendant la poursuite de la publication.

Dans son premier éditorial, il exprima ses plus profondes convictions et les principes généraux qui allaient structurer le développement futur de *PJ*. Dans le contexte de la difficile transition décrite plus haut, il attire l'attention sur trois questions corrélées : un manque de solidarité organisationnelle et d'union parmi les jésuites, l'ouverture de la Compagnie aux questions d'ordre mondial et l'adoption par les activistes sociaux d'un ton plus conciliant.

« Parmi nous, jésuites, le trait le plus notable de cette période de transition semble être la recherche d'un témoignage de tout le corps, intégrant les vues essentielles des trois dernières Congrégations Générales. Il devient évident qu'une solidarité avec les pauvres, si elle doit être conforme au sens de l'Évangile, requiert aussi solidarité et unité entre nous en participant à une même orientation. »

Un autre changement positif dans la vie de la Compagnie est le fait que se développe rapidement l'engagement de groupes, d'institutions et de Provinces jésuites en faveur des questions de justice et de paix sur un plan général. Le caractère international de la Compagnie rend possibles des initiatives nouvelles et significatives de collaboration avec d'autres organisations et avec les conférences épiscopales.

Il y a aussi un nouveau développement parmi les jésuites pour ce qui est du ministère de la justice. Dans le passé P.J. a très justement cherché à soutenir d'une manière spéciale ceux qui, se trouvant en première ligne, ont aidé d'autres jésuites à prendre davantage conscience de la violation massive des droits de l'homme essentiels et de la profondeur des souffrances humaines qui en résultent. Chez eux apparaissent des sentiments violents de colère et d'agressivité normaux dans de telles situations, mais bloquant en même temps toute communication avec d'autres jésuites, spécialement avec ceux qui se consacrent à des apostolats institutionnels » (ibid., p. 3).

Dans le même éditorial, Volken pose la question qui a servi de titre à cet article : « Sommes-nous dans une période de transition ? » Claire référence aux changements qui étaient en cours dans le monde extérieur et à notre manière de les appréhender. Il comprenait que les grands changements au sein de la Compagnie étaient aussi ceux qui caractérisaient l'apostolat social dans cette période de transition : quête d'une plus grande union entre les jésuites et d'un modèle d'unité du corps.

L'option préférentielle pour les pauvres

Parmi les questions abordées dans les pages de *PJ*, l'option préférentielle pour les pauvres promue par la 32^{ème} CG s'est avérée, et sans doute reste, une question cruciale pour l'intelligence qu'a la Compagnie de sa propre mission. Le thème a suscité un débat très animé et fut porté à l'attention de tous par une Conférence des Modérateurs des Provinces tenue à Rome du 30 septembre au 5 octobre 1985. Beaucoup de ceux qui ont participé à la 35^{ème} CG seront familiers avec les lignes qui suivent. Rappelons-nous qu'elles furent rédigées 23 ans avant la dernière Congrégation. Pour certains participants,

« le langage du Décret 4 et de l'option préférentielle pour les pauvres est le fruit de l'expérience de l'Amérique Latine et ne signifie pas grand-chose dans notre situation à nous ... Les jésuites d'Europe Occidentale et de certaines Provinces d'Europe de l'Est considèrent le problème-clé en termes de « la malnutrition spirituelle » et considèrent qu'une culture sécularisée est ce qui fait obstacle à l'évangélisation... »

On a parlé de la tendance de certains de se contenter d'une simple approche de la charité face à la pauvreté dans le Quart Monde et le Tiers Monde ... Certains jésuites prennent une décision à partir d'une analyse sans discernement, d'autres pratiquent le discernement sans analyse...

Que l'analyse sociale soit la condition nécessaire d'un discernement valide n'est pas accepté partout... » (PJ 32, décembre 1985, pp. 10-11).

D'aucuns, à cette conférence, ont souhaité que les provinces adoptent une approche plus professionnelle et plus scientifique dans l'analyse de leur situation. Un long passage du document fut consacré au recours aux *Exercices Spirituels* pour atteindre une conversion personnelle et prendre part aux luttes de notre temps. L'article se termine sur un appel à l'unité citant un des Modérateurs qui, évoquant sa province, avait dit :

« Foi-Justice et option préférentielle ont été la cause d'une grande souffrance dans nos efforts pour vivre cet idéal. Il y a maintenant une plus grande acceptation dans le cœur des jésuites ; mais nous ne savons pas encore que faire pour parvenir réellement à un authentique service dans un pays plein d'injustices » (ibid., p. 12).

La sensibilisation des non pauvres

Beaucoup ont argué que l'option préférentielle pour les pauvres était comprise comme incitant les jésuites à travailler exclusivement pour les pauvres. L'idée est que les jésuites sont aussi appelés à sensibiliser les non pauvres et à influencer les centres de prise de décision. Les tenants de ce point de vue soutenaient que l'insistance de la part des activistes sociaux sur l'option préférentielle a pu contribuer à promouvoir une conception biaisée de notre mission. L'argument fut développé avec force par Johnny Müller SJ, directeur à l'époque de l'Institut des Sciences sociales à la Faculté jésuite de philosophie de Munich.

« Je pense qu'il est très important pour nous de réfléchir sur la question de la 'conscientisation des non pauvres'. D'abord cela nous pousse à acquérir une connaissance personnelle qui nous rend aptes à établir un dialogue réel avec des experts, qui va au-delà d'un pur appel moral.. En second lieu il existe plusieurs 'personnes de bonne volonté' que nous pouvons gagner à l'option envers les pauvres, si nous les abordons avec une attitude positive au lieu de les juger.

Il serait en effet très contestable que nous, jésuites, nous choisissions de nous retirer complètement de ces questions importantes et controversées d'intérêt intellectuel et politique. Il est de plus très important que nous comme jésuites nous rendions ce service spécifique à un moment où nous constatons dans l'Église des tendances qui insistent sur des questions morales sans fournir d'arguments probants et des motivations éclairantes. Je suppose qu'il existe aussi une tentation d'éviter ce défi en trouvant une justification dans l'action sociale directe sur le terrain qui donne souvent une satisfaction plus sentimentale, même si chez nous en Allemagne la tentation la plus forte est probablement de signe contraire.

À propos de l'éducation supérieure au niveau universitaire, les jésuites dans les pays germanophones, et peut-être dans toute l'Europe, doivent affronter de grosses difficultés pour intégrer les questions sociales dans leur travail académique » (PJ 47, janvier 1991, p. 3).

En lisant le décret de la 35^{ème} CG sur la mission aujourd'hui à la lumière de cette citation, je ressens en moi deux grands élans : le premier est l'heureux constat que nous avons fait des progrès en ce qui concerne la conciliation de la recherche sociale avec l'action ; le second est l'inconfortable aveu que la réponse des institutions jésuites d'enseignement supérieur reste prudente et quelque peu forcée.

La non-violence et la justice sociale

Les années post-Arrupe semblent également confirmer l'opinion selon laquelle la lutte pour la paix et la justice n'est qu'une. Dans une interview intéressante de Monseigneur Francisco Claver SJ des Philippines au sujet des allégations selon lesquelles ils ont adopté une position trop prudente vis-à-vis de la gauche marxiste, il a donné cette réponse :

« On ne peut pas mettre en question la tradition jésuite d'une vie consacrée à la justice aux Philippines. Mais on ne peut non plus mettre en question une autre tradition, celle d'un vrai discernement. En conséquence, les jésuites n'ont pas été touchés par la profonde polarisation marquant maint Ordre religieux aux Philippines... Mais que nous ayons raison ou tort, que nous réussissions ou non, nous avons eu conscience pendant plusieurs années que, dans le travail pour la justice, nous ne sommes pas engagés dans un concours de popularité... Une approche non-violente de la lutte pour la justice, pour la simple raison que l'on ne peut pas s'y consacrer sans une énorme dose de foi, nous rend très conscients de la place que nous devons donner à l'action de Dieu » (PJ 33, juin 1986, p. 5).

Le mouvement qui lie justice et paix a crû considérablement au cours des vingt dernières années. La dissociation de la violence avec les luttes pour la justice est à mes yeux une des réussites les plus fondamentales de notre conception de la justice évangélique. Elle a une place centrale dans le décret de la 35^{ème} CG sur la mission.

Problèmes émergents ou récurrents

Les articles recueillis par le Père Henry dans *PJ* recouvrent plusieurs domaines. Sont particulièrement à mentionner son rapport éclairant sur son voyage aux États-Unis (*PJ* 34, octobre 1986, pp. 10-16) ; l'analyse et les réflexions sur la publication de l'encyclique *Sollicitudo rei socialis* (*PJ* 37, avril 1988, pp. 3-4 ; *PJ* 41, juin 1989, 2-3) ; un rapport émouvant de la visite du Père Peter-Hans Kolvenbach à San Salvador après la mort de nos martyrs (*PJ* 43, février 1990, pp. 2-5) ; et quelques lignes sur la mort du Père Arrupe (*PJ* 46, février 1991, pp. 2-4). Compte tenu des intérêts et préoccupations actuels de l'apostolat social, j'ai choisi de mentionner de manière plus détaillée quelques thèmes repris dans les pages de *PJ*.

L'article du Père E. W. Rogers sur le sida est sans doute le premier de son genre à avoir été publié dans *PJ*. Il l'écrit depuis le Zimbabwe à propos d'une rencontre du Conseil Pontifical pour l'Assistance pastorale tenue à Rome du 13-15 novembre 1989, avec pour thème le sida, à laquelle six jésuites ont participé. Il est intéressant de noter ces mots d'un expert : « le problème du SIDA qui a atteint des proportions universelles aux États-Unis, aux Caraïbes et en Afrique » (*PJ* 43, février 1990, pp. 12-14).

La question de la justice environnementale est abordée dans un article de Peter. W. Walpole SJ traitant d'« Un engagement fondamental pour la justice de l'environnement » (*PJ* 43, février 1990, pp. 6-8). Je trouve éclairants ces mots prophétiques qui posaient déjà les bases d'un lien entre la détérioration écologique et les effets sur les pauvres.

« Me déplaçant à travers [Philippines] je me suis limité à quelques endroits et à quelques problèmes ... Mes compagnons jésuites se moquaient de moi, parce que je prenais plus de temps à chercher les montagnes à travers les forêts, uniquement pour considérer les vallées érodées jusqu'au littoral. Lorsque je parle avec les communautés de paysans rencontrées le long du chemin, il est toujours question d'exploitation des forêts, de l'érosion ou de la sédimentation, avec comme préoccupation l'environnement toujours le même, fertile et stable » (ibid., pp. 6-7).

La question du rapport entre justice et culture émergera de façon décisive lors d'une rencontre réunissant 35 jésuites représentant les Centres sociaux jésuites et qui eut lieu à Rome du 12 au 16 mai 1987. Une controverse éclata suite au texte inaugural lu à cette conférence par le Père Francisco Ivern, directeur à l'époque du *Centro João XXIII* à Rio de Janeiro. Selon le Père Ivern, le malentendu est dû à un communiqué envoyé aux Centres sociaux d'Amérique Latine par le Père Juan Hernandez Pico, directeur à l'époque du CIASCA de Managua. En défense de sa position, Ivern écrit :

« En se référant à mon exposé, Juan semble impliquer que j'y affirmais que les problèmes du monde contemporain sont plus de l'ordre culturel que de l'ordre socio-économique et socio-politique et que, par conséquent, notre analyse devra se concentrer davantage sur le culturel que sur l'économique et le politique... J'ai simplement affirmé que la crise actuelle exige que l'analyse socio-économique et socio-politique soit complétée par une analyse de nature culturelle.

À la base des structures économiques et politiques il y a des valeurs (quelques valeurs) qui ne peuvent être adéquatement analysées et interprétées par des études ou des analyses de nature historique, philosophique, religieuse et culturelle... Je voulais souligner la nécessité, pour les Centres Sociaux, de laisser une place dans leurs analyse à la dimension socio-culturelle de la réalité » (PJ 37, avril 1988, p. 10).

Il est intéressant de voir que la question de la culture qui allait être importante à la 34^{ème} CG était déjà débattue en 1988 ! Nous savons que le thème de la culture, essentiellement sous l'aspect touchant à l'inculturation, allait devenir une dimension importante de notre charisme.

L'accueil mitigé des provinces d'Europe de l'Est au décret 4 était un élément important des discussions. J'ai été particulièrement touché par un article écrit dès 1991 par Adam Žak SJ dans le dernier numéro publié par le Père Henry. Cette question fut reprise aussi bien lors de la 34^{ème} que de la 35^{ème} CG. Je recommanderais à tous ceux que ce thème intéresse, jeunes et moins jeunes, de relire ce court texte et plus particulièrement le passage intitulé « Le renouveau par la foi et le renouveau de la foi elle-même »... Il commence avec une affirmation solennelle :

« Je ne pense pas que dans la Compagnie il existe des doutes sérieux sur l'importance du Décret 4. Cela ne signifie pas pour autant que ce décret ait été pleinement accepté. Apparemment on n'en serait même qu'au début. Et cela vaut en particulier pour les Provinces d'Europe orientale » (PJ 48, octobre 1991, p. 6).

Henry Volken : l'homme

Henry Volken est le seul secrétaire de l'apostolat social qui n'est plus de ce monde. Il convient donc de conclure cet article avec un mot sur sa vie. En le rédigeant, je me suis librement inspiré de l'excellente « À la mémoire » écrite par le Père Michael Czerny (PJ 73, mai 2000, pp. 3-5).

Henry est né en 1925 à Zermatt, Suisse, où il est entré au noviciat en 1946. Voulant commencer le plus tôt possible son processus d'inculturation en Inde, il est allé en Inde dès la fin de son noviciat. Après avoir étudié le marathi (langue parlée à Maharashtra et Mumbai), la philosophie et la théologie à Pune, il fut ordonné dans la même ville en 1956.

Après ses études de sociologie à Paris, on le retrouve à l'Institut Social Indien de Delhi en 1962. Il contribua à fonder une institution jumelle, l'Institut Social Indien de Bangalore. Après 13 ans à l'Institut de Bangalore, il créa une Équipe mobile de formation (partout connue sous le sigle MOTT) qui était présente dans de nombreuses situations d'urgence. Je me souviens

d'avoir entendu parler de cette équipe, particulièrement lors des inondations d'Orissa en 1978. Il trouvait beaucoup de satisfaction dans ce type de travail parce qu'il le rapprochait des pauvres.

Durant ses années au Secrétariat, le Père Henry a fait preuve de la même disposition à aller généreusement vers ceux qui sont dans le besoin. Selon Liliana Carvajal, qui est arrivée comme secrétaire au Secrétariat de la Justice Sociale sous le mandat du Père Henry, c'était un homme qui s'élevait au-dessus de toutes les discriminations, et qui ne subordonnait jamais les intérêts des pauvres à d'autres intérêts.

En 1992, après son séjour au Secrétariat, le Père Henry retourna à sa Suisse natale où il travailla comme curé de Saint Boniface, la paroisse germanophone de Genève. Il était résolument engagé dans l'*advocacy*, préfigurant l'importance que cet apostolat allait revêtir plus tard. À Genève, il joua un rôle important aux Nations Unies en tant que président du comité des ONG et comme représentant des Communautés de Vie Chrétienne.

À l'Institut Social Indien, j'ai eu vent de ses problèmes de santé grâce aux messages envoyés depuis Bruxelles par Stan D'Souza SJ. Le 3 mai 2000, peu avant le déjeuner, je reçois la nouvelle de son décès. Avant d'aller à table, je me rendis à la chapelle jouxtant la salle à manger pour offrir une prière à l'intention du grand missionnaire et activiste social dévoué que je n'avais jamais rencontré mais dont j'avais tant entendu parler.

Henry pensait que la réunion internationale à Loyola avec le Père Général en 1990 avait été l'événement le plus important de ses années passées en tant que Secrétaire à l'apostolat social. Il existait une interaction directe entre les Provinciaux et les membres de la Curie sur les questions brûlantes de l'apostolat social. Voici les phrases mémorables qu'il écrivit sur les problèmes qui ne furent pas résolus lors de la réunion.

« On parle aussi de frustration parce qu'apparemment nous n'avons que peu d'impact sur la situation globale d'injustice. Devant les structures qui résistent et la mentalité prédominante, le poids que nous impose le Décret 4 semble écrasant. Comment transformer cet appel considéré comme un poids en quelque chose que l'on accomplit avec joie et paix ? Comment répondre avec compétence et sérénité aux questions ardues qui émergent d'une analyse globale, par exemple, l'impact du 'libéralisme triomphant' sur le développement économique du Sud et des pays de l'Est ? Comment la Compagnie de Jésus peut-elle développer son potentiel international dans le contexte de l'aspect global de l'économie mondiale, de l'interdépendance culturelle croissante, et contribuer à éliminer la pauvreté mondiale en expansion et l'exploitation des hommes privés de pouvoir ? » (PJ 45, octobre 1990, p. 8).

Il termina son travail de rédacteur en chef de *Promotio* avec la même humilité et la même attitude qu'au début.

« Avec ce numéro de 'Promotio Justitiae' je prends congé de mes lecteurs. Je vous remercie, vous tous, qui, pendant 7 ans, m'avez aidé et surtout m'avez donné de votre temps pour écrire et collaborer à la rédaction de ce bulletin » (PJ 48, octobre 1991, p. 2).

Un homme humble, généreux, dévoué, doté d'un sens du futur – le Père Henry Volken, Secrétaire, pendant un temps, du Secrétariat pour la Justice Sociale.

Fernando Franco SJ
Secrétariat pour la Justice Sociale
<sjs@sjcuria.org>

Original anglais
Traduit par Christian Uwe

Promotio Iustitiae 49 - 76

Michael Czerny SJ

En 1992 je suis arrivé à Rome du Salvador où pendant deux ans, après l'assassinat des jésuites de l'Université d'Amérique Centrale, j'avais rempli les fonctions de directeur de son Institut des Droits de l'Homme. Le Père Volken me laissa un bureau bien organisé dont Liliana Carvajal était la secrétaire. Dans le catalogue il avait pour dénomination JESEDES, que je changeai en *Secrétariat pour la Justice Sociale*, nom qui me semblait mieux désigner le projet et dont le sigle SJS vaut pour l'anglais, le français et l'espagnol.

En 1984, année où le Père Volken avait pris le relais, *PJ* semblait principalement conçu pour l'encouragement mutuel des jésuites concernés par le Décret 4. Volken était franchement déçu du manque de retours et de participation. « *PJ* valait-il tous ces efforts et dépenses ? », se demandait-il. Durant les onze ans de mon mandat, plusieurs grands développements vinrent me convaincre que *PJ* en valait bien la peine.

Dimension

Quelques semaines après mon arrivée à Rome, j'ai rejoint l'équipe du Père John O'Callaghan chargée de préparer la 34^{ème} CG. Pendant trois ans, je consacrai mes efforts à la planification, aux réunions et aux tabloïds de 1993 - deux publications de 8 pages de format journalistique sur les défis de notre mission et sur notre *minima Societatis* qui y était confrontée.

L'avenir du « service de la foi et de la promotion de la justice » était-il clair ? Pas à mon avis. Mais comme les tabloïds esquissaient la vision, la mission, l'œuvre et la vie des jésuites, ils proposaient - peut-être pour la première fois depuis Vatican II et la 32^{ème} CG - une vue d'ensemble, cohérente, de ce que nous faisons et pourquoi, et, partant, de qui nous sommes (mission, vocation, identité).

Les tabloïds donnèrent aux jésuites l'opportunité de prendre en compte tout cela et préparèrent chacun (mieux que nous ne le pensions à ce moment) à la CG de 1995. La formule clé devint plus aboutie et bien enracinée : *le service de la foi et la promotion, dans la société, de cette justice de l'Évangile, laquelle est en quelque sorte le sacrement de l'amour et de la miséricorde de Dieu*. Comme l'ont montré les années post-34^{ème} CG, la promotion de la justice était véritablement reçue comme une dimension constitutive de l'identité et de la mission jésuites. L'enseignement prophétique du Synode de 1971 sur la Justice dans le monde, les supplications et promesses de la 32^{ème} CG, les espérances visionnaires du Père Arrupe, furent généreusement accomplis et, c'est justice de le dire, le SJS et *PJ* y contribuèrent.

Toutefois, une évolution inquiétante vint accompagner cette réussite indéniable. Qu'il me soit permis de raconter une petite histoire : « Après Vatican II, l'apostolat dit de la retraite - un secteur apostolique - s'est profondément renouvelé. Ce faisant, il contribua énormément au renouveau de toute la Compagnie de Jésus, et devint une dimension de la vie et du travail de tout jésuite. Cela est une grande réussite ! Aujourd'hui, aucun jésuite ne pourrait dire : 'les Exercices ne m'intéressent pas' ou 'Non, je ne dirige ni les retraites ni les accompagnements spirituels'. On n'a jamais pensé que l'introduction de la spiritualité de Saint Ignace dans tout ce que les jésuites sont et font eût pu conduire à une crise dans le secteur des Exercices ».

Cette parabole illustre une ombre énigmatique dans notre propre histoire : à l'heure où la dimension de la justice était enfin incorporé l'identité et mission jésuites, le secteur social ne devint pas plus vivant, comme, selon la parabole, cela aurait dû être le cas. Au lieu d'être

l'apostolat fort, prophétique et même révolutionnaire qu'on attendait, il commença à donner des signes d'ébranlement. Nous citons ci-dessous la lettre du Père Général *Sur l'apostolat social* (2000) :

« En même temps et paradoxalement, cette conscience de la dimension sociale de notre mission ne trouve pas toujours son expression concrète dans un apostolat social bien vivant. Au contraire, celui-ci trahit quelques **faiblesses inquiétantes**... Ainsi l'apostolat social risque de perdre sa vigueur et son importance, son orientation et son impact » (PJ 73, mai 2000, p. 21).

Les jésuites les plus en vue dans l'apostolat social furent appelés aux postes de grandes responsabilités dans leurs provinces, mais d'autres compagnons d'égale valeur étaient rarement nommés à l'apostolat social. Pourquoi la disponibilité allait-elle en sens unique ? Comment une assimilation réussie de la mission de justice pouvait-elle aller de pair avec une crise dans le secteur social ? Il n'y avait aucune bonne raison de penser que l'une provoquait l'autre, et il y avait probablement plusieurs causes qui nous dépassaient et échappaient totalement à notre contrôle.

Était-il néanmoins possible que l'apostolat social contribuât lui-même à la crise par inadvertance ? En tant que partie de cet apostolat, le SJS proposa un examen rigoureux, dont les résultats furent publiés dans *PJ* et qui changèrent la publication.

La forme

L'examen fut lancé et élaboré par *L'initiative d'apostolat social 1995-2005* (PJ 64 et 67). Parmi ses étapes clés, on peut citer le Congrès de Naples en juin 1997 (PJ 68) et le film en six langues *Apôstolat social : Pourquoi ?*, que l'on peut considérer comme un numéro très spécial de *PJ*.

Une inspiration vint du secteur de l'éducation. *Les caractéristiques de l'éducation jésuite* (1986) guidait avec succès les écoles affiliées aux jésuites vers une pédagogie ignatienne appropriée et assurait ainsi leur authenticité jésuite. L'apostolat social pouvait-il définir ses propres caractéristiques de façon à se renouveler ?

Un des problèmes majeurs tenait à une différence de base : c'est Saint Ignace lui-même qui inventa l'apostolat de l'éducation et la structure qui lui correspond connue comme « l'école jésuite ». À l'inverse, le relativement jeune apostolat social (datant à peine d'un siècle, depuis *Rerum Novarum*) est né *sans forme* et reste tel, même aujourd'hui puisque chaque ministère social jésuite invente sa propre structure. Saisissant tant bien que mal ce problème de *manque de forme*, « L'initiative » cherchait, de façon quelque peu *thomiste*, la forme propre et la *ratio* de l'apostolat social.

Un angle d'approche possible est de raisonner en termes fonctionnels. Tout apostolat jésuite authentique a besoin d'avoir une praxis richement développée, c'est-à-dire une combinaison et une intégration de l'analytique et de l'expérientiel, de l'intellectuel et du pratique, du réflexif et de l'actif, grands mots que l'on peut tout aussi bien récapituler en une seule image : **à la fois la tête et les pieds**. Ainsi, on peut déceler des tensions voire des dysfonctionnements dans :

- La prédominance de la tête au détriment des pieds (la recherche sans fondement réel), ou l'inverse (activisme sans beaucoup de réflexion) ;
- Une déconnexion avec la mission réelle de la Province, où chaque apôtre social semble conduire sa propre action ;

- Une théologie appauvrie, avec peu de connexion décelable entre les efforts sociaux et le salut du Christ (sans parler de la mission de l'Église).

Tandis que nous acceptons le large pluralisme de l'apostolat social et refusions de canoniser certaines formes, ce raisonnement flexible s'accompagnait d'une spiritualité commune (*mística*) et d'une conviction que les deux allaient contribuer à revitaliser le secteur. En 1998, *PJ* publia les *Caractéristiques*.

Une autre tâche de « L'initiative » était d'écrire notre histoire : *L'Apostolat Social au Vingtième siècle* (*PJ* 73). Ne pas savoir d'où nous venons affaiblit notre identité et fait qu'il est impossible de transmettre l'héritage à la génération suivante. À ce propos, l'année 1996 vit l'arrivée du premier des trois excellents régents italiens – Giacomo Costa, Paolo Foglizzo et Sergio Sala – pour travailler au SJS. Ils contribuèrent beaucoup à combler une fracture générationnelle qui ne faisait qu'aggraver la crise de l'apostolat social.

La recherche par le SJS d'une *ratio* culmina en 2000 lors du cinquantenaire de *l'Instruction sur l'apostolat social* du Père Général Janssens ; le Père Général Kolvenbach rappela que l'apostolat social « vise à ce que les structures de la vie en commun soient marquées par une expression plus grande de la justice et de la charité ... Cet **apostolat social** incarne la dimension sociale de notre mission, l'insère concrètement dans des engagements réels et la rend visible » (*PJ* 73, mai 2000, p. 20).

Gouvernance

Le sous-titre de *PJ* avait été EXCHANGES ÉCHANGES INTERCAMBIOS SCAMBI, mais le Père Volken avait déjà eu l'impression que nous n'étions pas très intéressés. Cette ambition se réduisait souvent à la communication du SJS vers le secteur, vers toute la Compagnie et, de loin en loin, vers les collègues et les amis.

Ainsi, durant mon mandat, *PJ* servit les efforts du SJS à animer le secteur. *PJ* couvrit de façon complète « L'initiative » et tous ses écrits, rencontres, groupes de travail. Dans le même temps, le champ s'élargit : alors que c'étaient des articles d'Europe occidentale et d'Amérique Latine qui étaient jusque-là les plus nombreux (la mission ouvrière et la théologie de la libération ayant donné le ton), on commença à s'intéresser de plus en plus à l'Europe de l'Est et à publier plus d'articles sur l'Afrique et l'Asie.

Un exemple d'une initiative émanant du centre est le Décret 2 de la 34^{ème} CG appelant à se mobiliser contre la crise écologique. *Nous vivons dans un monde brisé* (1999) apparaît aujourd'hui comme un texte prophétique. Il présente l'écologie comme mettant au défi la foi, la spiritualité et la justice chrétiennes, en plus d'être un mouvement public et scientifique. Par cohérence, le même *PJ* 70 adopta le papier sans chlore, plus respectueux de l'environnement !

Ainsi, *PJ* montre que le SJS est *pour* l'apostolat social. Aussi bien le SJS que *PJ* considèrent que c'est leur rôle de sensibiliser. Toutefois, le SJS n'est pas un centre social et encore moins le Centre social mondial. L'apostolat social de la Compagnie ressemble peu au JRS dont le QG de la Curie (juste au bout du couloir) a un rôle de direction des projets concernant les réfugiés, et qui est lui-même le centre d'une opération mondiale. Je me demande s'il aurait été utile de structurer de la même manière l'apostolat social.

Quelle que soit la réponse à cette question, les jésuites et beaucoup d'autres personnes y viendront toujours chercher des conseils sur des nouvelles questions de justice mondiale, souvent classées dans la rubrique ambiguë de « mondialisation ». Pour pouvoir y répondre, la

Curie et le SJS devront avancer en première ligne en tant que coordinateurs, facilitateurs, leaders et porte-parole.

Web

Les années 1990 ont vu la fracassante apparition de médias électroniques puissants qui, déjà lors de la 34^{ème} CG, faisaient circuler les nouvelles et facilitaient les discussions, bien que sur une échelle aujourd'hui dérisoire. En 2000, le SJS lança deux revues électroniques dont Francesco Pistocchini était l'éditeur : *POINTS : Bulletin pour les Coordinateurs de l'Apostolat social de la Compagnie de Jésus* et *HEADLINES* destiné à tous : *pour échanger des nouvelles, encourager les contacts, partager la spiritualité et promouvoir le travail en réseau...* Volken avait peut-être cherché à faire en version papier ce qui ne pouvait bien fonctionner que par poste électronique ? Le mensuel *HEADLINES* en est aujourd'hui à son neuvième volume.

Utiliser les nouveaux médias électroniques (et être façonné par eux) ne signifie pas forcément abandonner les anciennes versions papier (bien qu'elles aussi doivent inévitablement changer et tous ne survivent pas). Lire un texte sur un écran ne pourra jamais remplacer la lecture d'une version imprimée. Mais un média totalement nouveau implique une logique différente et ouvre d'intéressantes perspectives ; c'est ainsi que *PJ* a dû se réinventer.

Afin de soutenir comme prévu le travail en réseau, le SJS rassembla les données et publia le premier Catalogue de l'Apostolat social en quatre fascicules : Amérique, Afrique et Asie, Europe, et les Centres sociaux (1997). *PJ* ne cessa pas d'insister sur le besoin de travailler en réseau - on trouvera même en ligne un inédit *Directives pour la collaboration jésuite en réseau dans le domaine social* (2002) - car cette activité doit être nourrie et promue, plutôt qu'être abandonnée à elle-même.

La communication électronique reste un défi : le site Web du SJS, dont la construction remonte à près de dix ans, a toujours besoin d'être amélioré. Une fois qu'il fonctionne dynamiquement, sa collaboration doit ensuite être épaulée par des publications imprimées telles que *PJ*, électroniques telles que *HL*, et les multiples revues jésuites et sites web sociaux.

La foi sociale

PJ a plus que suffisamment prouvé l'intérêt de sa publication ; où le Saint-Esprit le conduira-t-il maintenant ?

Une des grandes réussites de la 34^{ème} CG est d'avoir mis au point l'expression « le service de la foi et la promotion de la justice ». Rétrospectivement, nous remarquons aujourd'hui que la formulation incomplète qui avait servi à galvaniser et inspirer avec beaucoup de succès toute une génération de jésuites sociaux, posait également sans critique une juxtaposition de deux épistémologies divergentes qui eut vite fait de nous plonger dans la division et la polémique. Pour le dire simplement, elle ouvrait la voie à un immense malentendu, à savoir que le contenu de la « justice » pouvait être entendu en termes purement séculaires. Et jusqu'à la chute du Mur de Berlin, ce contenu était le plus souvent envisagé dans une perspective « progressiste » ou « socialiste ». La 34^{ème} CG décela le malentendu et y mit fin. Sans doute une croissante conscience post-moderne du caractère envahissant des idéologies et une méfiance concomitante vis-à-vis des modes passagères et de la « bienséance » amena la Congrégation à qualifier la justice pour laquelle les jésuites luttent comme étant enracinée dans l'Évangile de Jésus-Christ.

Mais, treize ans plus tard, voyons-nous plus clairement la nature et les implications de cette justice ainsi que son articulation à notre vie religieuse ? Il me semble qu'il y a encore du chemin à faire. Les suppositions rassurantes et séculières de l'époque de la guerre froide se sont effondrées, et pourtant certains d'entre nous continuent à faire comme si pratiquement tout ce qui est ouvertement catholique était à proscrire. À mon avis, la sécularisation, aussi bien tacite qu'explicite, a rendu l'apostolat social moins efficace et continue à vider notre pratique de sa substance de foi évangélique, ne laissant qu'un optimisme atrophie, tout humain, censé motiver la lutte pour la justice sociale, mais sans le Christ et certainement sans l'Église.

Pouvons-nous retrouver une cohérence théologique, morale, spirituelle et ecclésiologique ? La spiritualité ignatienne est la foi chrétienne à l'œuvre dans le monde ; c'est elle qui pousse certains jésuites vers l'éducation, d'autres vers le travail pastoral et la spiritualité, et nous autres, apôtres sociaux, dans l'agora, sur les marchés et les places publiques (virtuelles). La foi chrétienne à l'œuvre dans le monde est infiniment plus précieuse, pour ne pas dire plus puissante, qu'un activisme social sans foi. La promotion de la justice ne peut porter de fruits que grâce à une nourriture authentiquement religieuse : la foi, la communauté, la prière, la morale, aussi bien sociale que personnelle – cette dernière étant essentiellement contre-culturelle. Dès lors, après la 35^{ème} CG, que peuvent être les orientations clés pour un *PJ* véritablement pertinent ?

- *PJ* est le lieu où un cadre chrétien-ignatien plus fort est construit sur des bases les plus solides possibles : la foi dans le Christ, la fidélité à l'Église, l'inspiration par l'enseignement catholique personnel et social.
- Une intuition stimulante de la 34^{ème} CG est que notre travail pour la justice ne peut être accompli qu'en dialogue avec d'autres traditions religieuses. Il ne s'agit certainement pas de restaurer la Chrétienté occidentale ou de fermer les écoutilles sectaires. *PJ* doit plutôt contribuer à étoffer ce que ce dialogue nous apporte, non pour en tirer d'élégantes platitudes mais pour le traduire en réalités concrètes.
- *PJ* doit promouvoir une profonde fraternité spirituelle parmi les apôtres sociaux à travers l'espace jésuite. Ce n'est pas là un luxe superflu, mais un besoin ; sans cela l'apostolat social ne survivra pas. La foi affirmée et partagée est de loin plus urgente que de nouvelles analyses sociales, dont on trouve de nombreuses publications ailleurs et sur lesquelles nous ne sommes pas obligés (contrairement à ce qu'on pensait au siècle dernier) d'être d'accord.

Une dernière provocation pour terminer : en parcourant cet article, on remarquera que chacun des Secrétariats de la Curie y est évoqué : Communications, Éducation, Spiritualité ignatienne, Dialogue interreligieux, Réfugiés (JRS) ainsi que la Justice Sociale (SJS). Sur une page, ils s'articulent parfaitement, mais en réalité, il s'est avéré quasiment impossible pour les six secrétariats de collaborer. L'Esprit Saint ne les appellerait-il pas au rapprochement ? Et si oui, chacun d'eux a-t-il vraiment besoin d'une publication propre ? Ne pourraient-ils pas envisager de cohabiter au sein d'une publication commune ? Si oui, ce qui suit serait le cœur de la contribution du SJS :

« L'appel du peuple de Dieu exprime les souffrances les plus pénibles et les besoins les plus pressants. Pour y répondre, la mission de notre apostolat est de travailler infatigablement et en collaboration à transformer les structures – économiques, politiques, sociales, culturelles et religieuses – terriblement injustes en expressions authentiques de justice et de charité, et à partager avec chacun l'espérance réelle que nous mettons dans le Christ pour toute l'humanité et toute la création » (PJ 73, mai 2000, p. 31).

PJ 100 est un signe, stimulant pour la pensée, de la fidélité constante de Dieu à un courageux apostolat qui cherche encore le moyen d'être fidèle. C'est certainement un événement marquant et une occasion merveilleuse de rendre grâce.

Michael Czerny SJ
African Jesuit AIDS Network (AJAN)
P.O. Box 571 Sarit
00606 Nairobi - KENYA
<aids@jesuits.ca>

*Original anglais
Traduit par Christian Uwe*